

## SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2024

### 20 H 00

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. MOREAU Patrick, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM MOREAU, MONIN, BOURDIER, ROSE, BUTTON, FEFEU, MARION, COURSAULT, GARNIER, BERTON, LEBEGUE, RAMEAU.

Absents excusés : M. PETOUILLAT (pouvoir à M. BOURDIER), Mme ZAGORI, M. PERCHERON.  
M. PERCHERON arrive à 20 h 30.

Secrétaire de séance : Mme ROSE Josiane

Compte-rendu des dernières réunions :

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité des voix.

#### ORDRE DU JOUR

#### **Délibération n° 2024-59**

##### **VENTE DE TERRAIN LOTISSEMENT « LES COQUELICOTS »**

Le Conseil Municipal décide de vendre à Mme GORET Claudine la parcelle cadastrée ZW 257 située dans le lotissement « Les Coquelicots » d'une superficie de 7 a 95 sur la base de 20.00 € HT le m<sup>2</sup> soit 15 900.00 € HT.

Il charge M. le Maire d'effectuer toutes les démarches pour cette vente et l'autorise à signer l'acte correspondant.

#### **Délibération n° 2024-60**

##### **DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil Municipal autorise les virements de crédits suivants sur le budget de la commune :

Libellés	Dépenses		Recettes	
	Articles	Montant	Articles	Montant
Autres réseaux stockables	21538	- 6 100.00 €		
Projets d'infrastructures d'intérêt national	204183	+ 6 100.00 €		
<b>Section d'investissement</b>		0.00 €		

#### **Délibération n° 2024-61**

##### **DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 SERVICE DES EAUX**

Le Conseil Municipal autorise les virements de crédits suivants sur le budget du service des eaux :

Libellés	Dépenses		Recettes	
	Articles	Montant	Articles	Montant
Autres impôts, taxes et versements assimilés	6378	- 7 500.00 €		
Reversement redevance pour prélèvement d'eau	701259	+ 7 500.00 €		
<b>Section d'exploitation</b>		0.00 €		

**Délibération n° 2024-62****SUBVENTION ÉCOLE POUR NOËL**

Le Conseil Municipal décide d'allouer à l'école maternelle, une subvention de 7.50 € par enfant soit la somme de 442.50 €, pour l'achat de jeux de Noël pour 59 enfants.

**Délibération n° 2024-63****CRÉANCES ÉTEINTES BUDGET SERVICE ASSAINISSEMENT**

M. le Maire informe le conseil que la Trésorerie de Montargis a adressé à la mairie, un état d'admission en non-valeur de créances éteintes sur le budget du service d'assainissement.

La somme totale restant à recouvrer s'élève à 16.17 €.

M. le Maire demande au conseil de se prononcer sur l'admission en non-valeur de cette somme.

Le conseil, après en avoir délibéré,

- décide l'admission en non-valeur des titres correspondants aux sommes non recouvrées pour un montant de 16.17 €,
- précise que la dépense sera imputée à l'article 6542 « Créance éteintes » du budget du service d'assainissement.

**AFFAIRES DIVERSES**

M. le Maire demande au conseil s'il accepte de traiter les affaires diverses. Le conseil répond favorablement.

**Délibération n° 2024-64****ENFOUISSEMENT DE RESEAUX RUE DU DONJON**

M. le Maire présente au conseil le projet d'enfouissement des réseaux aériens Rue du Donjon.

Ces travaux, exécutés par le Département, ont un coût prévisionnel de 93 000 € HT. Le reste à charge de la commune est de 30 % soit la somme de 27 900 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- approuve le montant de la participation de 27 900 € qui sera versée au Département
- autorise M. le Maire à signer la convention à intervenir entre le Département et la commune.

**Délibération n° 2024-65****ENFOUISSEMENT DE RESEAUX AVENUE DE LA GARE**

M. le Maire présente au conseil le projet d'enfouissement des réseaux aériens Avenue de la Gare.

Ces travaux, exécutés par le Département, ont un coût prévisionnel de 95 000 € HT. Le reste à charge de la commune est de 30 % soit la somme de 28 500 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- approuve le montant de la participation de 28 500 € qui sera versée au Département
- autorise M. le Maire à signer la convention à intervenir entre le Département et la commune.

**Délibération n° 2024-66****VENTE DE MOBILIER**

Le conseil municipal décide de vendre trois banquettes provenant de l'ancien bar au prix de 390 €.

Il autorise M. le Maire à procéder au recouvrement de cette somme.

**Délibération n° 2024-67****CONTRÔLE PÉRIODIQUE DES ÉQUIPEMENTS ET DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DES BÂTIMENTS**

M. le Maire présente deux devis de la société BC&F pour les contrôles périodique à réaliser :

- |   |               |
|---|---------------|
| - Équipements de travail                  | 340.00 € HT   |
| - Installations électriques des bâtiments | 4 420.00 € HT |

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte les devis présentés et autorise M. le Maire à les signer.

**DIVERS**

M. le Maire informe le conseil qu'il a constaté dernièrement l'importance des cameras dans le bourg face à la recrudescence du comportement dangereux des automobilistes. Les images sont consultées régulièrement par les services de gendarmerie.

Il propose d'envisager ultérieurement la pose d'une nouvelle camera au carrefour des ponts.

### **QUESTIONS DES CONSEILLERS**

- M. LEBEGUE demande si les nouveaux compteurs remplissent bien leur fonction. M. le Maire répond que l'ensemble est satisfaisant. Il précise que les compteurs de recouplement ont été changés et des débitmètres ont été posés.

- Il s'enquière des travaux en cours Place de l'Église. M. le Maire répond qu'il s'agit de travaux pour le compte d'un particulier afin de raccorder deux logements aux réseaux d'eau et d'assainissement.

- Mme ROSE informe le conseil qu'un poissonnier sera présent sur le marché à partir de début décembre.

- Mme COURSAULT signale le problème de stationnement de véhicules dans la Rue de la Fontaine.

- M. LEBEGUE demande si les travaux d'assainissement Route des Fontaines seront réalisés. M. le Maire répond qu'ils ne pourront pas être engagés avant la prise de compétence par la 3CBO.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 21 H 10.

M. MOREAU	Mme MONIN	M. BOURDIER	Mme ROSE	M. PETOUILLAT Absent
M. BUTTON	M. FEFEU	Mme MARION	M. PERCHERON	Mme COURSAULT
Mme ZAGORI	Mme GARNIER	Mme BERTON	M. LEBEGUE	Mme RAMEAU